

Communiqué de presse

Contacts

Anaïs Davezac

Relations Presse Deloitte
+ 33 (0) 6 50 55 35 85
adavezac@deloitte.fr

Anaïs Agozo Ndelia

Vae Solis Communications
+ 33 (0) 6 60 90 69 72
anaïs.agozo-ndelia@vae-solis.com

Paris, le 23 mars 2022

Rapport Deloitte :

Le rôle des comités d'audit dans la lutte contre le réchauffement climatique

Deloitte Global se penche sur l'engagement des comités d'audit dans la transition climatique en interrogeant 350 administrateurs à l'échelle mondiale, dont 150 en zone EMEA.

Si la moitié des membres de comités en région EMEA confirment que ce sujet est très régulièrement abordé, 45% d'entre eux considèrent encore ne pas en discuter assez. Ils sont 60 % sur le plan mondial.

La responsabilité du comité d'audit pour la supervision du process d'identification et d'évaluation des risques climatiques et de la prise en compte du climat dans les états financiers fait consensus au niveau international. Cependant, le « manque de compétence » contribue également à freiner les initiatives. En effet, presque 40% d'entre eux ne se considèrent pas « compétents en matière de climat » et rencontrent donc des difficultés à agir.

Aujourd'hui, il est important de souligner que si la prise de conscience commence à se faire, il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts pour s'assurer que le sujet est traité au plus haut niveau : encore un tiers des administrateurs interrogés en Europe estiment que les actions sont lentes et **peu significatives**.

Il est donc crucial de mettre en place les moyens nécessaires pour permettre aux comités d'agir à leur échelle :

- **Près de 50 % des membres de comité d'audit de la zone EMEA déclarent ne pas disposer des informations, des capacités et du mandat nécessaires pour assumer leurs responsabilités en matière de climat.**

Pour trouver des solutions, le rapport a ciblé les principaux obstacles internes et externes à l'engagement climatique des comités.

Les obstacles internes :

- L'absence d'une stratégie claire, avec un plan d'action et de responsabilisation sur la réduction des émissions de carbone (voté à 65 %)
- La mauvaise qualité des données et des informations de gestion (46%)

Les obstacles externes :

- Le manque de standards de reporting communs au niveau global (voté à 60%)
- Les changements constants dans l'environnement réglementaire (50%)
- Le manque de consensus (près de 50%)
- L'absence de coalitions sectorielles

Ainsi, les répondants recommandent trois principaux axes d'amélioration pour faire rapidement évoluer les comités dans la lutte contre le réchauffement climatique :

- **Améliorer l'éducation climatique** des comités d'audit (88 %)
- **Garantir une bonne information** de gestion dans le cadre des rapports réguliers au conseil d'administration (81 %)
- **Avoir un alignement interne entre la stratégie d'entreprise et la stratégie climatique** (78 %)

C'est la raison de l'engagement de Deloitte au côté de Chapter Zero France en tant que membre fondateur dont l'étude reprend également une interview de la présidente Monica de Virgilis.

« J'invite les membres des comités d'audit à s'appuyer sur les travaux conduits par la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), mis en place par le Conseil de stabilité financière (FSB) et dont les recommandations constituent une grille d'analyse universelle pour penser et anticiper les ruptures profondes à venir »
déclare Catherine Saire, Associée Développement Durable Deloitte France, Membre de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

« L'étude Deloitte montre que pour les entreprises, la mise en mouvement est difficile. La responsabilité de la stratégie climatique relève clairement du CEO et du Conseil d'Administration dans son ensemble, les comités d'audit étant majoritairement reconnus comme ayant le leadership dans l'instruction des différents sujets qu'entraîne la traduction dans les états financiers de la

*problématique climat. Ces résultats expriment la pression importante qui pèse sur cet organe. » ajoute **Carol Lambert. Associée & Leader Gouvernance Deloitte France, Membre du Conseil d'Administration de Deloitte France***



A propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. DTTL (ou "Deloitte Global") ne fournit pas de services à des clients. Pour en savoir plus sur notre réseau global de firmes membres : www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.
© 2022 Deloitte SAS, Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited